



7. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 7.1. **Procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme**
 - a) Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.)
 - 7.2. **Demande d'acceptation de dérogation mineure seulement**
 - a) Pour le 17, rue Legros;
 - b) Pour le 40, rue Léry
 - 7.3. **Demande d'approbation de PIIA et lotissement**
 - a) Pour les lots 2 045 314 et 2 045 548 (393-395 chemin du Fleuve).
8. **SERVICE DU GÉNIE**
 - a) Acceptation provisoire partielle des ouvrages des infrastructures municipales. Entente promoteur relative aux travaux municipaux. Projet domiciliaire « Le 385 du Fleuve »;
 - b) Autorisation de signature. Protocole d'entente avec un promoteur relative à des travaux municipaux. Projet domiciliaire « Le 385 sur le Fleuve – phase II » (secteur de la rue Marlène);
 - c) Cours d'eau Isabelle.
9. **CULTURE ET LOISIRS**
 - a) Acceptation. Dépenses pour la contribution financière de l'entretien de la piste cyclable Soulanges pour la saison 2022;
 - b) Contribution municipale. Entretien de la piste cyclable Soulanges – saison 2023;
 - c) Autorisation. Implantation d'une cage de frappeur au parc Yvon-Geoffrion.
10. **BIBLIOTHÈQUE**
AUCUN SUJET
11. **SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
AUCUN SUJET
12. **TRAVAUX PUBLICS**
 - a) Ajout de panneaux de signalisation routière et marquage au sol « sens unique »;
 - b) Ajout de panneaux d'identification « Parc Industriel ».
13. **PAROLE DES MEMBRES DU CONSEIL (s'il y a lieu par les membres du conseil)**
14. **PAROLE AU PUBLIC**
15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

14 février 2023

1. Mot de bienvenue

2. Rétrospective des affaires du mois janvier 2023

3. Validation et adoption de l'ordre du jour

4. Adoption des procès-verbaux des séances :

- a) ordinaire 10 janvier 2023;
- b) extraordinaire 6 février 2023 (budget) ;
- c) extraordinaire 6 février 2023 (taxation) ;
- d) extraordinaire 8 février 2023 (taxation) .

5. Administration générale et greffe

- a) Dépôt du procès-verbal de correction. Règlement RMH 110-2019;
- b) Dépôt du procès-verbal de correction. Règlement de zonage URB 300.25;
- c) Dépôt du procès-verbal de correction. Règlement 351;
- d) Dépôt du procès-verbal de correction de la résolution no 436-12-2022;
- e) Dépôt du procès-verbal de correction de la résolution no 437-12-2022;
- f) Dépôt du procès-verbal de correction de la résolution no 438-12-2022;
- g) Amendement à la résolution #56-03-2022. Contrat pour les travaux de prolongement de l'aqueduc, rue de l'Acier;
- h) Autorisation de signature. Contrat à intervenir entre la Ville de Coteau-du-Lac et la compagnie Premier Tech relativement à l'entretien des installations septiques avec désinfection par rayonnement ultraviolet et autorisation des signataires;
- i) Autorisation de signature. Contrat à intervenir entre la Ville de Coteau-du-Lac et la compagnie DBO Expert relativement à l'entretien des installations septiques avec désinfection par rayonnement ultraviolet et autorisation des signataires;

5.1. Gestion contractuelle

- a) Autorisation. Lancement d'appel d'offres pour les services professionnels en ingénierie pour la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux. Travaux de resurfaçage 2023;
- b) Autorisation. Lancement d'appel d'offres pour les services professionnels en laboratoire pour le contrôle de la qualité et étude géotechnique des travaux de resurfaçage 2023;
- c) Autorisation. Lancement d'appel d'offres pour les travaux de collecte et disposition des feuilles et résidus verts;
- d) Autorisation. Lancement d'appel d'offres pour les travaux de réparation de la toiture du pavillon Wilson;
- e) Autorisation. Lancement d'appel d'offres pour l'acquisition d'un tracteur en remplacement du Valtra 2010;
- f) Autorisation. Lancement d'appel d'offres pour l'acquisition d'un tracteur en remplacement du Kubota 2015 (coupe pelouse frontale);
- g) Autorisation. Lancement d'appel d'offres pour l'acquisition d'un camion pick-up pour le Service du traitement des eaux;
- h) Autorisation. Lancement d'appel d'offres pour des travaux de réfection du chemin du Vieux Canal;

- i) Autorisation. Lancement d'appel d'offres pour la fourniture, la plantation et l'entretien d'arbres;
- j) Acceptation. Contrat gré à gré pour la fourniture et installation d'un module de jeux au parc Gaspard-Dauth ;
- k) Ordre de changement no 11. Travaux de mise à niveau du poste de pompage Dollard;
- l) Acceptation. Contrat gré à gré pour l'achat d'un commutateur au garage municipal ;
- m) Octroi. Contrat pour la fourniture de cylindres d'appareils de protection respiratoire individuels autonomes.

5.2. Ressources humaines et structure administrative

- a) Dépôt. Rapport sur la gestion de personnel du 11 janvier au 14 février 2023 ;
- b) Acceptation. Diagnostic organisationnel de l'organisation;
- c) Demande d'adhésion à des associations professionnelles;
- d) Nomination. Substitut au comité de travail des ressources humaines;
- e) Nomination. Régisseuse en loisirs et communication (remplacement d'un congé de maternité);
- f) Modification du titre d'emploi de la régisseuse de la bibliothèque municipale Jules-Fournier.

5.3. Procédures relatives aux règlements

- a) Adoption. Règlement n° 352 relatif aux taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$;
- b) Adoption. Règlement n° 273.2 modifiant l'annexe B du règlement d'emprunt no 273.1;
- c) Adoption. Projet de règlement n° 277.1 modifiant l'annexe B du règlement d'emprunt no 277;
- d) Adoption. Règlement n° 282.5 modifiant l'annexe B du règlement d'emprunt no 282.4;
- e) Avis de motion. Adoption d'un règlement relatif à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaires de désinfection par rayonnement ultraviolet) sur le territoire de la ville de Coteau-du-Lac ;
- f) Dépôt. Projet de règlement n° 353 à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaires de désinfection par rayonnement ultraviolet) sur le territoire de la ville de Coteau-du-Lac.

6. Trésorerie

6.1. Rapport des dépenses autorisées

- a) Dépôt du rapport des dépenses autorisées du mois de janvier 2023.

6.2. Fonds de roulement

- a) Approbation. Immobilisation imputée au fonds de roulement pour l'année financière 2023.

6.3. TECQ

- a) Adoption. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.